

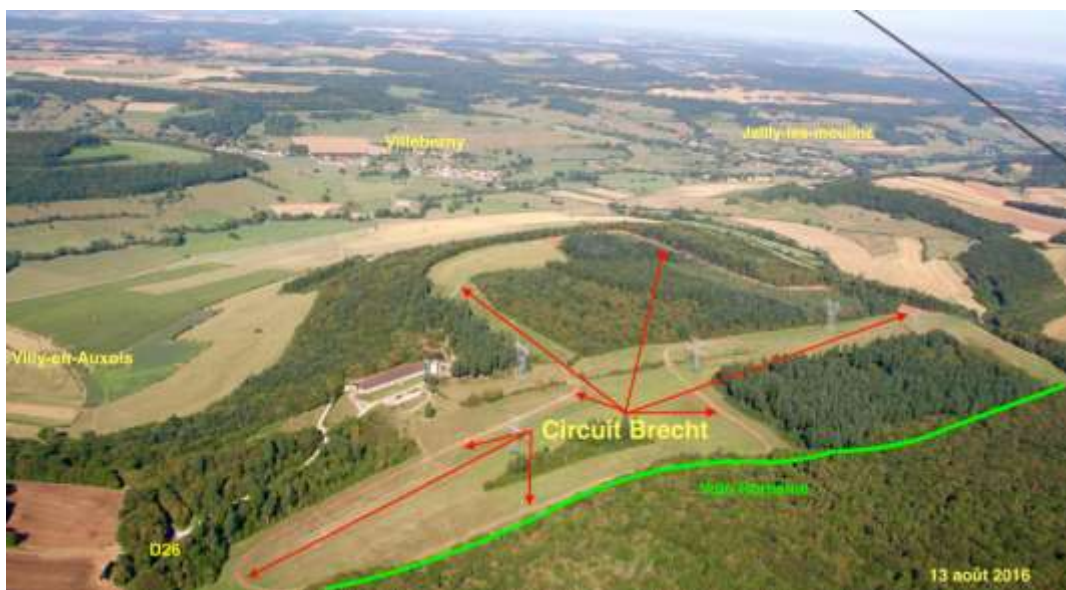


Villy-en-Auxois, le 16 septembre 2016

Lettre aux Adhérents et Sympathisants

Alerte Rouge !

Depuis la dernière Assemblée Générale du 29 janvier 2016 le C.A. a entrepris de nombreuses démarches auprès des élus, des collectivités locales et des administrations pour faire valoir nos vives préoccupations face à la très importante remise en chantier du circuit de course auto-moto de la SCI Brecht (en bordure de la voie romaine Alésia-Sombernon, et en pleine zone Natura 2000).



En particulier, suite aux nouveaux travaux de nivellement entrepris par la SCI-Brecht pendant l'hiver dernier, une rencontre a eu lieu au printemps 2016 entre une délégation du C.A. et Mme **Laurence PORTE**, Conseillère départementale du Canton de Montbard et M. le Sous-Préfet de Montbard, **Joël BOURGEOT**, qui ont tous deux accordé une très grande et bienveillante attention à notre volonté de préserver les ressources, l'environnement et le bien vivre dans ce secteur de l'Auxois.

Récemment, le 13 août 2016, nous avons pris la photo aérienne ci-dessus qui montre le tracé de la piste envisagée.

Le 13 septembre 2016 nous avons constaté qu'une étape supplémentaire très importante a été franchie par la SCI-Brecht vers la construction du circuit : en effet sur toute la longueur des 4,3 km de piste un très gros engin de terrassement a nivelé le terrain sur toute la largeur prévue pour le passage des voitures : de 12m à 40m suivant les endroits, tel que cela apparaît sur la photo aérienne et sur la photo suivante (au verso).

À ce jour aucune **demande de permis d'aménager** n'a encore été déposée par la SCI-Brecht dans les mairies concernées (Villy-en-Auxois et Villeberny) ni à la préfecture. À nos yeux cela semble mettre la SCI-Brecht en défaut, bien qu'en apparence il pourrait s'agir de travaux agraires ...



En réalité ces travaux montrent à l'évidence que le projet de construction avance très sérieusement. Nous avons donc immédiatement alerté la Sous-Préfecture de Montbard, et pris rendez-vous ce 16 septembre avec un avocat de Dijon spécialisé en Droit Administratif, afin d'examiner avec lui les recours possibles pour faire arrêter définitivement ce projet au cas où la décision ne serait pas prise directement par l'autorité administrative.

Étant donné que les études d'impact fournies à la préfecture en 2009 par la SCI-Brecht en vue d'obtenir l'autorisation de défrichement (effectué en 2014) étaient entachées d'erreurs grossières, nous craignons évidemment que cette situation ne se reproduise. Or nous savons que dès qu'un revêtement solide sera posé sur la piste il sera extrêmement difficile de faire arrêter le projet et de le faire enlever.

Parallèlement le C.A. et plusieurs membres de l'Association ont élaboré un Argumentaire très complet d'une trentaine de pages mettant en évidence toutes les nuisances que provoquerait un tel circuit dans notre environnement.

Ce document sera mis à la disposition du sous-préfet, des avocats, et de l'éventuel Enquêteur Public afin de faire valoir nos arguments contre ce projet.

Afin d'engager avec l'aide de l'avocat des procédures légales qui risquent de durer longtemps, nous disposons d'un peu de trésorerie. L'important investissement des membres du CA n'aura de résultats concrets qu'avec votre soutien et votre participation active en adhérant à l'association.

Nous avons un urgent besoin de consolider notre trésorerie, aussi sommes-nous amenés à vous prier de régler d'urgence , si ce n'est déjà fait, votre cotisation d'adhésion 2016 (bulletin ci-joint) par retour du courrier.

Connaissant votre volonté de ne pas laisser détruire ainsi nos belles vallées de l'Auxois, nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer l'expression de notre sincère dévouement.

Paul ROBINAT
Président des « Sentinelles de l'Auxois »,
Maire de Drée,
Conseiller Départemental du canton de Talant / Somberno
Membre de la Commission « Sites et Paysages »